



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



Compétence eau et assainissement

2022-07-12 commission 05 eau & assainissement

1. Nouvelle directive européenne eau potable

Du 16/12/2020, entrée en vigueur le 12/01/2021 et sa transposition en droit français doit être effective en janvier 2023.

Vidéo de présentation de la directive

Chemin pour y accéder via internet:

<https://www.astee.org/retour-sur-le-webinaire-astee-dgs-sur-la-nouvelle-directive-eau-potable/>

1. Nouvelle directive européenne eau potable

Principaux axes d'évolution par rapport à la directive 98/83/CE:

La révision des paramètres et normes.

- Prise en compte de sous-produits de la désinfection,
- En janvier 2026, les nouvelles limites des paramètres de qualité devront être appliquées,
- Pour le chrome et le plomb, l'échéance est 2036,
- Surveillance de la Légionella,
- Surveillance de molécules nouvelles (perturbateurs endocriniens),
- Surveillance, en sortie de traitement, de la turbidité et des coliphages somatiques.

1. Nouvelle directive européenne eau potable

Principaux axes d'évolution par rapport à la directive 98/83/CE:

Les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).

- A établir au plus tard : été 2027 ou 2029, révision au maximum tous les 6 ans.
- Evaluation du niveau de fuites pour les territoires de plus de 50 000 habitants ou consommation > 10 000 m³ / J

1. Nouvelle directive européenne eau potable

Principaux axes d'évolution par rapport à la directive 98/83/CE:

Une meilleure information sur la qualité de l'eau potable.

- Information du consommateur renforcée,
- Renforcement de l'Information de l'usagé sur sa consommation d'eau (quantité et qualité de l'eau)
- Rapportage des états membres à la commission européenne tous les ans et plus complet (qualité, incidents, dérogations, mise en œuvre des PGSSE, des accès publics à l'eau)



1. Nouvelle directive européenne eau potable

Principaux axes d'évolution par rapport à la directive 98/83/CE:

Les matériaux en contact de l'eau (MCDE).

- Les MCDE ne doivent pas favoriser le développement microbien
- Nécessité de garantir la qualité des agents chimiques de traitement et des médias filtrants pour qu'il n'y ait pas d'impact sur la qualité de l'eau.

1. Nouvelle directive européenne eau potable

Principaux axes d'évolution par rapport à la directive 98/83/CE:

L'accès à l'eau pour tous.

- Enjeu social en plus de la qualité de l'eau,
- Notion de populations vulnérable et marginalisée,
- Promotion de l'utilisation d'eau potable dans les espaces publics: = mise en place de points d'accès à l'eau.

2. Schéma de transfert des compétences eau potable et assainissement

Point d'avancement du projet:

Tenue du 1er COFIL le 8 juin 2022.

- Le diaporama du COFIL N°1 ainsi que son C.R. sont communiqués à la commission.
- Visites des sites par les hydrauliciens d'ALTEREO, du 4 juillet au 26 août 2022.
- Entretiens dans les communes avec la chargée de projet d'ALTEREO, MM. Natacha ANGELETOU en juillet et septembre 2022.
- Observations des membres de la commission ?

2. Schéma de transfert des compétences eau potable et assainissement

Optimisation des connaissances disponibles:

Service	Etude / Docs	Année	Fiches (ressources & réservoirs)	Descriptif des ouvrages	Identification des irrégularités / pbm	Calcul du patrimoine	Possibilité de définir un programme de travaux	Estimation des travaux de mise en conformité réglementaire	Avis Altereo	EAU POTABLE					ASS COLLECTIF	
										Nbre ouvrages (ressources & réservoirs)AEP	Nb Ouvrages de traitement AEP	Nombre de jours nécessaires pour les visites (ressources, réservoirs, traitement)	Nombre de jours de visite retenus	Nombre de jours : Travail du programme de travaux sur la base des fiches existantes	Nbre ouvrages Eaux usées	Nombre de jours de visite retenus
SIAEP Hauteville la Valette	Etude diag SECAE	2020	oui (annexe6 p124)	oui	oui	non	oui	oui	ok	12		1	0	0,25		
SIAEP du Haut Livradois	SDAEP EGIS (fiches ressources 2014 - fiches réservoirs 2017)	2019	oui	oui	oui	oui	oui	oui	ok	32	2	3	0,25	0,5		
SIAEP du Fossat	Etude diag SECAE	2019	oui (annexe 7 p161)	oui	oui	non	oui	oui	ok	51		5	0	0,5		
SIAEP du Bas Livradois*	SDAEP	2018	oui (annexe7 p174)	oui	oui	non	oui	oui	ok	68	5	7	0,5	0,5		
SIAEP de la Faye*	Fiches du SIAEP	2020	oui	oui	oui	non	oui	oui	ok	31		3	0	0,5		
Saint Clément de Valorgue	SDAEP	2019	oui (annexe6 p101)	oui	oui	non	oui	oui	ok	6		1	0	0,25	1	0,125
Saillant	Etude diag SECAE 2020 + SIG	2020	oui (annexe 6 p112)	oui	oui	non	oui	oui	ok	4	1	0,5	0,13	0,25	2	0,25
Le Monestier	Etude diagnostic du réseau d'eau potable (phase 1,2,3)	2017	oui	oui	oui	non	oui	oui	ok	9		1	0	0,25	1	0,125
La Chalulme	SDAEP SECAE 2021 + Diag Bourg +Commune Est C2EA 2016	2021	oui	oui	oui	non	oui	oui	ok	5		0,5	0	0,25	1	0,125
Fournols	Diag 1 phase 1 SAFEGE	2020	oui	oui	oui	non	oui	oui	ok	8		1	0	0,25	1	0,125
Doranges	SDAP SOCAMA 2020 phase 1	2020	oui	oui	oui	non	oui	oui	ok	10		1	0	0,25	1	0,125
Arlanc	SDAEP C2EA 2020 phase 1	2020	oui	oui	oui	non	oui	oui	ok	16		1,5	1,5	0	1	0,125
SME d'Issoire*	SDAEP SAFEGE	2015	non	non	non	non	non	non	pas ok	1		0,125	0,13	0		
SIAEP Beurrières Chaumont St Just			non	non	non	non	non	non	pas ok	54		5	5	0		
Fayet Ronaye			non	non	non	non	non	non	pas ok	11		1	1	0	1	0,125
Ambert	Suivi quantitatif des captages de Puroux, de Valcivières et des Grammes (en vue de l'autorisation d'utilisation et de la mise en place des périmètres de protection)	2011	non	oui	oui	non	non	non	pas ok	33	4	4	4	0	4	0,5
Champétières	SDAEP 2021, phase 4	2021	non	non	oui	non	non	non	pas ok				0	0		

- Observations des membres de la commission ?

2. Schéma de transfert des compétences eau potable et assainissement

Point d'avancement du projet:

Le groupe de travail du schéma de transfert des compétences.

- En sus du COFIL, ALTEREO estime nécessaire la constitution d'un groupe de travail.

Il n'a pas été souhaité que le groupe de travail soit constitué de moins de membres que le COFIL.

Il a donc été proposé que les membres du groupe de travail dédié au schéma, soient les mêmes membres que ceux des COFIL.

- Observations des membres de la commission ?

2. Schéma de transfert des compétences eau potable et assainissement

Point d'avancement du projet:

Accès aux documents de l'étude.

- Le COPIL a décidé de donner accès à tous les documents aux membres de la commission eau et assainissement et aux membres des COPIL.
- Les délégués communautaires, les maires et présidents des syndicats pourront avoir accès aux livrables.
- Observations des membres de la commission ?

2. Schéma de transfert des compétences eau potable et assainissement

Point d'avancement du projet:

Accès aux documents de l'étude.

Les ayants droit à l'ensemble des documents sont les membres de la commission et des COPIL.

• Chaque ayant droit doit se connecter au **serveur** suivant :

<http://app.altereo.fr>

• Après il faut renseigner le **nom d'utilisateur** et le **mot de passe** *(ces informations seront communiquées par courrier au ayant droit).*

- Observations des membres de la commission ?

3. Rapport de stage de M. Antoine Carenci

Etude du cadre juridique de l'exercice des compétences eau potable et assainissement et de leurs transferts.

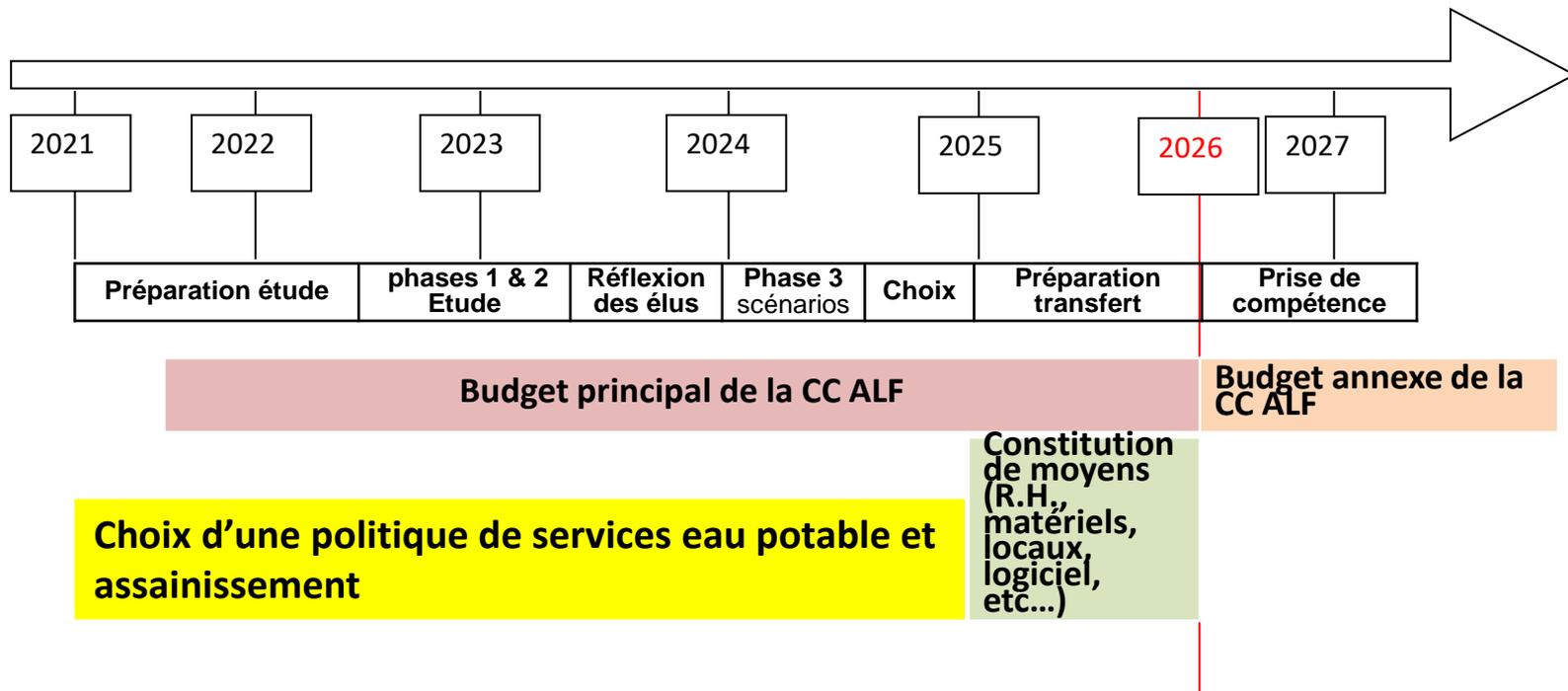
- Réalisation d'un stage de fin de 1ère année de MASTER en droit public.
- Stage non obligatoire pour l'étudiant et non rémunéré.
- Le rapport a été communiqué aux membres de la commission.

Des questions sur le contenu du rapport ?



Merci de votre participation

Annexe. Planification



Phase 1, recueil des données, de mai 2022 à décembre 2022.
 Phase 2, analyse des données, de janvier 2023 à mai 2023.
 Phase 3, étude de scénarios, de décembre 2023 à mai 2024.

Annexe: Ordre du jour de la 1^{ère} réunion du COPIL unique de lancement

- Présentation des différents intervenants de la mission,
- Rappel des objectifs de l'étude,
- Etapes de travail et la méthodologie retenue,
- Le planning prévisionnel,
- Rôle et fonction du COPIL, du Conseil Communautaire,
- Modalités d'échanges et outils à mettre en place,
- Point sur le contexte de l'étude,
- Attentes, objectifs et enjeux pour les élus et personnels de la CC ALF,
- Principes généraux d'un transfert de compétence.